

X62 Termes du médium d'exécution

Renseignements généraux

- 162 Vedette - Terme du médium d'exécution (NR)
 462 Rappel de renvoi « voir » - Terme du médium d'exécution (R)
 562 Rappel de renvoi « voir aussi » - Terme du médium d'exécution (R)
 762 Liaison des vedettes établies - Terme du médium d'exécution (R)

INDICATEURS

Premier indicateur

- Non défini
 † Non défini

Second indicateur

- 162 / 462 / 562 - Non défini
 † Non défini
762 - Thésaurus
 0 Vedettes-matière de la Library of Congress (LCSH)
 1 Vedettes-matière de la Library of Congress pour la littérature jeunesse (CYAC)
 2 Vedettes-matière de la National Library of Medicine (MeSH)
 3 Fichier d'autorité de vedettes-matière de la National Agricultural Library (NAL)
 4 Source non précisée
 5 Vedettes-matière canadiennes (CSH)
 6 Répertoire de vedettes-matière (RVM)
 7 Source indiquée dans la sous-zone †2

CODES DE SOUS-ZONES

Partie principale du terme

- ‡a Terme du médium d'exécution (R)

Sous-zones de *contrôlerappel-et-de-liaison*

- ‡i Information sur la relation (R) [462 / 562 / 762]
 ‡w Sous-zone de contrôle (NR) [462 / 562 / 762]
 ‡0 Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité (R) [562 / 762]
 ‡1 URI de l'objet du monde réel (R) [562 / 762]
 ‡2 Source de la vedette ou du terme (NR) [762]
 ‡4 Relation (R) [462 / 562 / 762]
 ‡5 Institution à laquelle s'applique la zone (R) [462 / 562 / 762]
 ‡6 Liaison (NR)
 ‡7 Provenance des données (R)
 ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Les désignateurs de contenu identifient les éléments présents dans les vedettes des termes du médium d'exécution établis selon les règles généralement reconnues de construction de thésaurus, par exemple, le *thésaurus des médiums d'exécution de la Library of Congress*. Les termes du médium d'exécution désignent des instruments, des voix, des ensembles ainsi que d'autres médias qui sont utilisés pour l'exécution d'œuvre musicale.

Seuls les désignateurs de contenu d'application générale sont décrits intégralement dans cette section. Les sections *Rappel et renvois - Renseignements généraux* pour les zones 462 et 562 et *7XX Liaison des vedettes - Renseignements généraux* pour la zone 762 renferment les descriptions de quelques désignateurs de contenu concernant des directives particulières à certaines zones.

X62

■ INDICATEURS

▪ Premier indicateur - Non défini

La position du premier indicateur n'est pas définie et renferme un blanc (*␣*).

▪ Second indicateur

La position du second indicateur n'est pas définie pour les zones 162, 462 et 562 et renferme un blanc (*␣*). La position du second indicateur pour la zone 762 contient l'une des valeurs décrites dans la section *7XX Liaison des vedettes - Renseignements généraux*.

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Terme du médium d'exécution

Cette sous-zone renferme des termes qui peuvent être composés de plusieurs mots.

162 *␣␣*‡a violon

162 *␣␣*‡a orchestre à cordes

‡i - Information sur la relation [462 / 562 / 762]

Désignation d'une relation qui existe entre l'entité dans une zone 462, 562 ou 762 et celle dans la zone 1XX de la notice, ou expression d'instruction de renvoi. L'expression peut être générée par le système dans les zones 462 et 562 à partir de l'étiquette de la zone ou des codes définis pour la sous-zone ‡w (Sous-zone de contrôle). La sous-zone ‡i ne convient qu'aux zones 462, 562 et 762. Les lignes directrices pour l'application de la sous-zone ‡i dans les zones 462 et 562 sont décrites dans la section *Rappels et renvois - Renseignements généraux*, tandis que celles pour la zone 762 sont décrites dans la section *7XX Liaisons des vedettes - Renseignements généraux*.

‡w - Sous-zone de contrôle [462 / 562 / 762]

Cette sous-zone renferme des codes dans au moins une position de caractère définie afin de contrôler l'affichage de renseignements et de préciser les liens, les restrictions et le statut. Il convient d'utiliser la sous-zone ‡w seulement dans les zones 462, 562 et 762. La section *Rappels et renvois - Renseignements généraux* renferme les définitions des positions de caractère ainsi que les lignes directrices pour l'application des codes définis dans la sous-zone ‡w dans les zones 462 et 562. La section *7XX Liaison des vedettes - Renseignements généraux* renferme les définitions des positions de caractère et les lignes directrices pour la zone 762.

‡0 - Numéro normalisé ou de contrôle de la notice d'autorité [562 / 762]

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡1 - URI de l'objet du monde réel [562 / 762]

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡2 - Source de la vedette ou du terme [762]

Cette sous-zone renferme un code qui identifie la source de la vedette ou du terme lorsque la position du second indicateur est identifiée par la valeur « 7 ». La sous-zone ‡2 ne convient qu'à la zone 762. La section *7XX Liaison des vedettes - Renseignements généraux* renferme les lignes directrices pour l'application de cette sous-zone.

‡4 - Relation [462 / 562 / 762]

Code ou URI qui spécifie la relation entre l'entité décrite dans la notice et l'entité mentionnée dans la zone. Les lignes directrices pour l'application de la sous-zone ‡4 dans les zones 462 et 562 sont décrites dans la section *Rappels et renvois - Renseignements généraux*, tandis que celles pour la zone 762 sont décrites dans la section *7XX Liaisons des vedettes - Renseignements généraux*.

‡5 - Institution à laquelle s'applique la zone [462 / 562 / 762]

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

‡7 - Provenance des données

Voir la description de cette sous-zone dans l'[Annexe H - Sous-zones de provenance des données](#).

‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES**Ponctuation**

Une zone X62 n'est pas terminée par un signe de ponctuation à moins que la zone se termine par une abréviation, une initiale ou une lettre, une date ouverte ou une autre donnée qui se termine par un signe de ponctuation.

Espacement

Aucune espace n'est utilisée dans les sigles, les acronymes ou les abréviations.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Zone X62 - Termes du médium d'exécution - Renseignements généraux [NOUVEAU, 2013]

Codes de sous-zones

‡i - Expression d'instruction de renvoi [462 / 562] [REDÉFINI, 2009]

‡j - Information sur la relation [762] [NOUVEAU, 2014]

‡0 - Numéro de contrôle de la notice [562 / 762] [NOUVEAU, 1997]

‡0 - Numéro de contrôle de la notice [562 / 762] [REDÉFINI, 2010]

‡1 - URI de l'objet du monde réel [562 / 762] [NOUVEAU, 2017]

‡4 - Code de relation [462 / 562] [NOUVEAU, 2009]

‡4 - Code de relation [762] [NOUVEAU, 2014]

‡4 - Code de relation [462 / 562 / 762] [RENOMMÉ, 2017] [REDÉFINI, 2017]

La sous-zone ‡4 a été renommée et redéfinie afin de permettre l'enregistrement d'URI de relation en plus de codes MARC et non issus du MARC.

‡7 - Provenance des données [NOUVEAU, 2022]

[Page blanche]